

commandées par MM. les généraux Tixier, Bisson, La Faut de Villiers, Levassor, Sorval et Barrail. Bien qu'ils n'eussent jamais été consultés jusqu'alors, pour les opérations militaires qui avaient amené cette fâcheuse situation, dans l'intérêt de l'armée, les généraux de division au 6^e corps consentirent à proposer la capitulation suivante :

« N'ayant plus de vivres, l'armée de Metz consentira à capituler à condition qu'elle rentrerait en France avec drapeaux, armes et bagages, pour se retirer dans une des villes du Midi, s'engageant à ne pas servir contre la Prusse pendant le reste de la campagne, que la ville de Metz serait libre de continuer sa défense. Si ces conditions n'étaient pas acceptées par l'ennemi, nous étions résolus à poursuivre un passage, les armes à la main, et à nous faire tuer plutôt que de nous rendre. »

Ce procès-verbal, signé par les cinq généraux commandant les divisions du 6^e, fut remis au maréchal Canrobert, avec prière de le remettre au maréchal Bazaine, commandant en chef. — Bien résolu à ne pas accepter la moindre condition humiliante, j'adressai, le lendemain une proposition au maréchal Canrobert, en le priant de la communiquer au maréchal commandant en chef.

Je demandais qu'on formât une avant-garde composée de bataillons de chasseurs à pied au nombre de 6 et des compagnies d'éclaireurs de tous les corps d'armée, ce qui faisait un total de 10,000 hommes. Si l'on voulait m'en confier le commandement, je me chargeais d'ouvrir un passage à l'armée, en m'emparant des hauteurs boisées qui vont presque jusqu'à Thionville en longeant la rive gauche de la Moselle ; par ce moyen, nous tournions les batteries ennemies établies à Saulny, Norroy, Bellevue, Fèves et Semécourt.

L'armée pouvait, passant au-dessous des bois, éviter l'artillerie placée sur la rive droite de la rivière, et, protégée par mes troupes, n'aurait eu à se défendre qu'à l'arrière-garde. Culbutant devant nous les faibles lignes que les Prussiens avaient dans la vallée, nous pouvions, dans la journée, gagner Thionville, et de là nous diriger sur Mézières en longeant la frontière, au pis aller nous jeter dans le Luxembourg. Malheureusement ma proposition resta sans effet, et Son Excellence ne daigna me répondre.

Le 11, nous apprîmes que le général Boyer, désigné par le commandant en chef pour traiter de la capitulation, était parti pour Versailles.

Le 18, le maréchal Canrobert me fit appeler à 7 heures du matin ; il feignit de ne pas connaître les nouvelles apportées dans la nuit par le général Boyer ; il m'interrogea longuement sur mon opinion en cas de refus de l'ennemi d'accepter des conditions honorables. Je lui répondis que le seul parti à prendre était celui que j'avais proposé, c'est-à-dire gagner Thionville par les hauteurs boisées. La conversation en resta là. Le même jour, à 2 heures de l'après-midi, les commandants de corps d'armée réunirent les généraux de division, les chefs de service et chefs de corps, pour les entretenir sur les projets du général en chef et les résultats de la démarche faite par le général Boyer, rentré de la veille au grand quartier général.

Dans la réunion des généraux de division du 6^e corps, le maréchal Canrobert fut excessivement embarrassé dans les détails sur la mission du général Boyer.

Il parla longuement pour ne rien dire, sa voix tremblait, et après bien des circonlocutions, il finit par nous dire que le roi de Prusse ne voulait pas reconnaître le gouvernement de la défense nationale, mais qu'il traiterait volontiers au grand avantage de l'armée française avec le gouvernement de la régence, qu'en conséquence le général en chef allait de nouveau envoyer le général Boyer pour décider l'Impératrice à accepter cette proposition. Le maréchal nous engagea à réunir les officiers pour leur bien faire comprendre la triste position dans laquelle se trouvait l'armée et leur dire que le seul moyen d'en sortir était d'établir en France le gouvernement de la régence ; que pour arriver à ce résultat, il n'y avait que quelques jours, que l'armée serait dirigée, avec drapeaux, armes et bagages sur une ville de France où l'on proclamerait le nouveau gouvernement, qu'on comptait sur le dévouement du soldat, pour prendre patience encore quelques jours, que faute de pain, on augmenterait d'un tiers la ration de viande de cheval. Les officiers acceptèrent la proposition du commandant en chef comme seul moyen de rentrer en France avec les honneurs de la guerre, mais parmi eux, pas un n'aurait consenti à imposer le gouvernement à notre pays.

Le même jour, ordre fut donné de se tenir prêt à partir au premier signal ; on donna à tous les états-majors le plan des attaques prussiennes, non pas pour les leur faire connaître dans la prévision d'un assaut, mais pour leur faire accepter aux officiers ce que l'on voulait d'eux en cherchant à les intimider par la quantité et la force des ouvrages prussiens. Cette mesure était une fourberie de la part du commandant, car, une fois prisonniers, nous dûmes, en passant les lignes, nous rendre un compte exact de la fausseté des plans qui avaient été communiqués.

Les avant-postes de Ladonchamp et de la ferme Sainte Agathe, qui occupaient toute la partie de la plaine de la Moselle, faisant face à Thionville, furent retirés, les officiers prussiens vinrent serrer la main aux officiers français, se chargèrent de leurs lettres, et leur dirent qu'ils partaient pour Mézières ; tous les avant-postes furent retirés, on paya aux officiers de tous grades un mois de solde de France, c'est-à-dire, solde sans accessoires. On demanda de suite un supplément de proposition pour des récompenses ; en un mot, on fit tous les préparatifs d'un prochain départ.

Le 24, à cinq heures du soir, le maréchal Canrobert réunît ses généraux de division, pour nous annoncer le refus de l'Impératrice. Un seul espoir, disait-il, nous restait ; le général Changarnier s'était rendu auprès du

prince Frédéric-Charles, afin de lui proposer de faire appel aux anciens députés de l'Empire. Ceux-ci devaient nommer un gouvernement que nous ferions accepter par la France.

Lorsque le maréchal eut fini de parler, je lui fis observer que cette démarche était une feinte, la réunion de l'ancienne Chambre étant impossible, la France ne voulant pas plus de ses députés qu'elle ne voulait de la régence ; j'ajoutais que l'armée se regardait comme trompée, persuadée qu'elle était de l'autorisation accordée par S. M. le roi de Prusse de sa rentrée en France, avec drapeaux, armes et bagages, mais que les généraux en chef, trop compromis pour l'y suivre songeaient à la livrer à l'ennemi, pour se constituer prisonniers avec elle afin de sauver leur vie et leur fortune.

Le maréchal Canrobert repoussa l'accusation que je portais contre le général en chef, tout en partageant mon opinion sur l'impossibilité de la démarche tentée par le général Changarnier.

Deux jours après, le maréchal Canrobert nous réunît pour la dernière fois, et nous annonça qu'une capitulation acceptée par le général en chef nous constituait prisonniers de guerre, car le prince Frédéric-Charles ne voulait entendre parler d'aucune autre condition.

Indigné du mépris avec lequel le prince traitait une armée qui l'avait toujours loyalement et vaillamment combattu, je demandai au maréchal à faire un appel à nos troupes pour réunir 10,000 hommes de bonne volonté et marcher à leur tête, non pas pour percer la ligne et nous sauver, mais pour marcher sur Ars, quartier général du prince, m'emparer de ses canons et le voir fuir devant cette armée à laquelle il refusait les honneurs de la guerre.

Le maréchal me répondit que cela n'améliorerait pas le sort de l'armée et ne ferait que l'aggraver. Toute résistance aux ordres de nos chefs était impossible, nous dûmes nous soumettre à ces honteuses conditions acceptées. — Le lendemain nous revûmes nos armes et le jour suivant nous livrâmes à l'ennemi nos braves soldats dignes d'un meilleur sort.

Et nous nous constituâmes prisonniers. Voilà, monsieur, où nous a conduits la fourberie des chefs que nous avait donnés l'Empereur.

Mais une dernière infamie devait mettre le comble à ces honteuses menées : le 28, à dix heures du soir, les généraux de division recevaient la lettre confidentielle suivante :

« Général,
» Veuillez donner des ordres pour que les aigles des régiments d'infanterie de votre division, soient réunies, ce soir, dans le logement que vous occupez. Demain matin, à sept heures, elles seront transportées par les soins du général commandant l'artillerie, dans un fourgon fermé et sous le cortège d'un officier et de maréchaux des logis d'artillerie, à l'arsenal de Metz ; elles devront être enveloppées de leurs étuis et vous priez de leur chef de corps que ces aigles seront brûlées à l'arsenal. Le directeur de cet établissement les recevra et délivrera des récépissés aux corps. »

« Le maréchal de France commandant le 6^e corps d'armée. »

« Par ordre : le général chef d'état major général, »

(Signé) HENRI. »

« C'était un nouveau mensonge, les aigles n'ont pas été brûlées, mais bien livrées à l'ennemi comme le dernier trophée de notre honte. »

« Le général commandant la 2^e division du 6^e corps d'armée. »

» BISSON. »

INFORMATIONS ET NOUVELLES

Nous avons dit dans un de nos précédents numéros que le général Lamirault avait réussi à faire de Metz avant la signature de la reddition de cette place et que, grâce à un déguisement, il était parvenu à se diriger vers le Nord. S'il faut en croire l'Indépendance belge, nos renseignements étaient malheureusement inexacts. Voici ce que dit ce journal :

Les généraux Lamirault et Dejean, faits prisonniers à Metz, sont internés à Aix-la-Chapelle.

A peine arrivé en cette ville, le général Dejean a fait, en descendant de voiture, une chute qui lui a démis le bras gauche. Son état n'inspire d'ailleurs aucune inquiétude.

Ces deux officiers généraux se sont installés à l'Hotel du Grand Monarque.

Deux détails assez curieux au sujet du rationnement de l'armée : à la façon de Bazaine :

Le 1^{er} septembre, on commença à donner aux hommes de la cavalerie plus d'avoine que la quantité portée sur les bons. Quant au son, il fut rigoureusement refusé. A partir du 10 septembre, la quantité d'avoine fut notablement réduite et les hommes reçurent un kilo de son forcé.

Autre :

Le 18 août, le recensement de l'effectif de l'armée donnait 35,000 chevaux. Trois semaines après, malgré le nombre déjà considérable de chevaux abattus, un nouveau recensement donnait officiellement le chiffre étrange de 36,500 chevaux !

A la nouvelle de la trahison de Bazaine, le général Faidherbe, récemment appelé au commandement de la subdivision de Batna, adressa aux troupes placées sous ses ordres, l'ordre du jour patriotique que voici :

ORDRE DU JOUR DU 31 OCTOBRE 1870.

Officiers, sous-officiers et soldats, Les désastres et les humiliations s'accroissent sur notre malheureux pays. L'honneur de l'armée française est voilé. Nous qui n'étions pas à ces journées né-

fastes de Sedan et de Metz, nous qu'on a retenus malgré nous en Algérie, élevons nos vœux à la hauteur des événements.

An milieu de tous les citoyens qui se lèvent pour la délivrance du sol natal, formons le noyau d'une armée régénérée, d'une armée nationale qui fera oublier les défaillances ou les trahisons des armées impériales. Jurons de nous dévouer au salut de la patrie, de laver les taches de notre drapeau et de refouler, par tous les moyens, la restauration du régime qui, en vingt ans, est parvenu à démorceler la France et à la mener à sa ruine.

Vive la France ! vive le gouvernement républicain de la défense nationale !

Le général de brigade, Signé : FAIDHERBE.

Ce mâle langage, cette adhésion sincère à la République de la part d'un chef militaire, contraste vivement avec les lâchetés et les trahisons qui se produisent de toutes parts. En s'exprimant comme il l'a fait, le général Faidherbe s'est acquis des droits à la reconnaissance de la nation toute entière.

—

Le bruit a été de nouveau répandu que le maréchal Mac-Mahon était en Allemagne. Ce bruit est inexact. Le maréchal est encore à Pourru-au-Bois, où il avait été transporté blessé après la capitulation de Sedan. Seulement, aujourd'hui, il est à peu près rétabli, et il a fait savoir au commandant de cette ville qu'il était transportable et qu'il attendait qu'en lui fit connaître dans quelle localité d'Allemagne il devait se rendre. (Indépendance.)

Nous apprenons que le maréchal Mac-Mahon sera interné à Wiesbaden, avec les officiers de son état-major.

La Liberté dit tenir de la source la plus sûre que tout se prépare sur le flanc sud-ouest de Paris pour une attaque formidable de la part des Prussiens. Toutes leurs batteries sont démasquées depuis la capsulerie de Sèvres jusqu'au plateau de Châtillon.

Toute la 17^e circonscription de Paris est plus ou moins en deuil, car le 4^e bataillon des gardes mobiles, dont plus de 700 ont été tués, blessés ou faits prisonniers à la bataille de Bourget, appartenait à ce quartier de Paris. Les rues sont pleines de femmes en larmes, les unes demandant leurs maris, les autres leurs enfants. J'ai visité le quartier ce matin, jamais je n'ai assisté à une scène aussi pénible. (Pall Mall-Gazette.)

La note suivante a paru dans le Bulletin officiel :

« Le ministre de l'intérieur et de la guerre constate avec regret que plusieurs descriptions des derniers décrets, notamment celles qui concernent la mise en état de défense des départements voisins de l'ennemi et l'établissement de camps fortifiés à distance des villes, ne sont pas régulièrement observées. »

Sur quelques points les comités militaires n'ont même pas été réunis, et l'on n'a pas encore procédé à une étude préliminaire du terrain. Une pareille inobservation de lois, en présence de l'ennemi, ne saurait être tolérée. En conséquence, à partir du 12 courant, les préfets auront à signaler, par un rapport spécial, au ministre de l'intérieur et de la guerre, les infractions observées par eux, dans leur département, touchant les principales dispositions consacrées par les décrets et arrêtés intervenus depuis le 10 octobre dernier. Le ministre est fermement résolu à déférer aux conseils de guerre les commandants militaires auxquels incomberait la responsabilité de ces faits regrettables. »

—

On lit dans le même journal : « Une note parue à Tours, affirme que M. Dugué de la Fauconnerie a été chargé par le gouvernement d'une mission quelconque dans son département. »

« La publication simultanée de cette note dans plusieurs journaux dénote clairement la source dont elle émane, et le but qu'on se proposait d'atteindre par cette mensongère assertion. »

« Les journaux qui l'ont insérée sont invités à la démentir. »

M. Pays, commandant de 1^{re} classe de la place de Perpignan, est nommé au grade de commandant dans l'ordre de la Légion d'honneur.

M. Seré de Rivière, colonel du génie, directeur des fortifications, à Lyon, est nommé au grade de général de brigade.

M. Rousseau, chef d'état-major du corps régional de l'Ouest, est nommé colonel du génie.

M. Fleury, ancien représentant du peuple, est nommé préfet de la Loire-Inférieure, en remplacement de M. Guépin, démissionnaire.

M. Elie Béal, ingénieur des mines, est nommé préfet du département du Lot, en remplacement de M. Flaujol, démissionnaire.

M. Félix Achard, secrétaire général de la Haute-Vienne, est nommé préfet du département de l'Aisne, en remplacement de M. Anatole Delaforge, démissionnaire.

La Cloche rapporte un fait assez curieux : « On a trouvé à l'Hotel-de-Ville de Paris, après le départ des envahisseurs, une dépêche prussienne chiffrée. On conserve à l'Hotel-de-Ville cet étrange petit morceau de papier oublié par un agent de M. de Bismark. »

Le récit de l'événement publié dans le Journal officiel réitéré dont on a longuement parlé la vigne et la précision, est dû à la plume de M. Jules Simon.

Deux employés des postes de Paris, partis le 27, avec laissez-passer du gouvernement central, sont arrivés à Tours dans la nuit de samedi à dimanche, faits prisonniers par les autorités françaises, comme voyageant sans passe-port.

Toutefois, en partant avant hier de Vendôme, l'un d'eux fut reconnu pour un employé des postes, par un de ses collègues de cette ville, ce qui ne les empêcha pas d'être conduits par la gendarmerie à Tours.

Après avoir été présentés à M. le préfet, qui les a interrogés, ils ont été déposés au pénitencier, où ils ont couché.

Dimanche matin, ils ont été conduits devant M. le procureur de la République, à qui ils ont justifié de leur identité et de leur mission près de la délégation de Tours.

Ces deux employés ont traversé les lignes prussiennes en se faisant passer pour des marchands de bœufs. Les Prussiens s'y sont laissés prendre et ont conduit à Chartres les prétendus marchands, pour leur donner la facilité de se rendre en Normandie et d'y faire des achats de bétail.

Cette courageuse odyssee, désagréablement finie, fait le plus grand honneur au dévouement des deux employés qui l'ont accomplie au risque d'y perdre la vie.

(Nouveliste de Rouen.)

—

On lit dans le Gaulois :

« Un vieux républicain nous a dit hier soir :

« — Ce sera la première fois de ma vie que je voterai oui pour un gouvernement. »

—

On nous écrit du camp de M. de Cathelineau :

« Nous occupons depuis deux jours les positions en avant de l'armée : inutile de vous dire en quel endroit. Nos éclaireurs à cheval ont beaucoup d'entrain malgré les coups de fusil de l'ennemi. Les Prussiens commencent à demander aux paysans où sont les Vendéens. L'armée fait à notre corps un chaleureux accueil, et les généraux et les officiers témoignent beaucoup d'égards à notre digne commandant. »

—

La Cour martiale à Fleury-sur-Andelle.

Le 31 octobre dernier, Fleury assistait à une séance de cour martiale, présidée par M. le commandant Ginoux, de la mobile de Paris. Il s'agissait de juger deux volontaires des corps francs, accusés de désertion. Tous deux habitaient Paris avant la guerre, l'un était commerçant et l'autre sténographe. Ils ont eux-mêmes présenté leur défense avec énergie et dignité, et ont excité en leur faveur la sympathie de tout l'auditoire. Ils étaient en prison depuis huit jours, et furent amenés à Fleury les menottes aux mains. Néanmoins leur conduite pendant cette campagne a été des plus honorables et des plus intrépidités. Partis de leur domicile le 11 août ; avec le 1^{er} bataillon des francs-tireurs de la Seine, ils ont assisté à la catastrophe de Sedan, mais ils ont pu s'échapper et entrer à Mézières avec armes et bagages, grâce à leur intelligence et à leur courage. Ils passèrent ensuite en Belgique, et rentrèrent en France pour venir camper à Mantes. De là ils se rendirent à l'île-Adam et se distinguèrent dans les combats des 26, 27 et 29 septembre.

Ce sont eux qui ont organisé les barricades de l'île-Adam, et ils ont bien chassé sur la conscience une trentaine de Prussiens ! Descendus ensuite vers Charleval, ils ont été arrêtés au moment où ils s'engageaient dans la compagnie des marins de Dieppe. Ils avaient quitté leur corps parce que son organisation ne leur convenait plus et qu'ils pensaient être plus utiles à la patrie en combattant à côté des marins.

La cour ne pouvait pas condamner ces deux enfants de Paris qui ont montré tant de bravoure contre l'ennemi, et elle a agi avec beaucoup de tact et de loyauté. Elle a rendu un verdict négatif, auquel ont vivement applaudi tous les citoyens présents.

A leur sortie de l'audience, rapporte le Progrès de l'Eure, nos deux acquittés ont reçu de nombreuses félicitations, et ils ont juré de tout entreprendre pour chasser de France le dernier Vandale.

(Courrier du Hâvre.)

LA MORT DU COMMANDANT BAROCHE.

Son bataillon avait perdu, dans l'affaire du Bourget, 225 hommes et 10 officiers sur 20. Lorsqu'il fut sur le point d'être cerné, M. Baroche invita ses officiers à battre en retraite, disant qu'il ne voulait pas reculer. C'est en vain qu'on voulut l'entraîner, il persista dans sa résolution. On fut obligé de le laisser seul avec 9 hommes, 1 sous-lieutenant et quatre sergents qui refusèrent de le quitter. Alors il s'avança sur l'ennemi, et lorsqu'il fut à vingt pas des Prussiens, il s'arrêta, salua ses derniers compagnons, prit son revolver et fit feu. Une effroyable décharge répondit à cette héroïque bravade. Ernest Baroche avait cessé de vivre.

Depuis un mois le Rappel et la Marseillaise n'ont cessé d'insulter M. Baroche quoiqu'il eût été renommé commandant de son bataillon à une immense majorité. Ces journaux demandaient sans cesse pourquoi il était à la tête de la mobile. La réponse est bien simple : il voulait leur donner l'exemple du patriotisme et du courage. M. Ernest Baroche était fils de l'ancien ministre de la justice, mort à Jersey la semaine dernière.

(Moniteur)

—

On écrit de Poitiers, le 27 octobre :

« Notre ville est fort animée. Les hommes y abondent. Il y en a de toutes armes et de tous uniformes ; il y en a même un bon nombre qui ne sont pas encore habillés et qui apprennent en costume civil à manier le chassepot. Nous avons jusqu'à de l'artillerie, ce qui s'explique

l'ennemi : proximus ardet Vealegon.

« Les casernes ne suffisent pas, il y a des soldats dans les bâtiments du lycée ; il y en a aussi chez les parents de militaires, qui ont mis à la disposition de l'autorité militaire une partie de leur magnifique collée. Enfin, on prépare à de petites distances de Poitiers deux camps, l'un dans le champ de courses, qui sert aussi de champ de manœuvres à la garnison ordinaire, l'autre dans une plaine qui rappelle d'autres jours bien malheureux de notre histoire, car c'est la plaine où s'est livrée la bataille de Poitiers si tristement terminée par la captivité du roi Jean.

Poitiers depuis lors n'a point vu son sol foulé par une armée ennemie, et ce n'est pas sans un frémissement patriotique que nous sentons l'armée prussienne à cinquante lieues à peine de nous.

« Aussi toute notre jeunesse est prête à marcher. Les uns sont dans les francs-tireurs, d'autres sont avec Cathelineau, d'autres avec les zouaves pontificaux qui sont toujours recrutés en bon nombre dans le Poitou.

« Je ne pense pas toutefois que les Prussiens puissent songer sérieusement à venir jusqu'ici. Nous sommes trop loin à la fois de Paris et de l'Allemagne. Ils commettraient une faute et je m'en rapporte à eux pour n'en point commettre.

« Nous serions donc, à mon avis, bien placés pour préparer des fortes réserves à l'armée de la Loire. Nous les dirigerions soit sur Tours et Nantes, soit sur Bourges, suivant les exigences de la situation. La manufacture de Châtelleraul fournira les armes ; nous sommes près de l'arsenal de Rochefort. Bordeaux et le Midi nous apporteraient leurs contingents et des approvisionnements.

« Avec un peu d'accord à l'intérieur, ce qui, à vrai dire, n'est pas le plus facile, et un peu d'habileté chez les chefs et le puissant secours de l'hiver, c'est un programme dont il ne faut pas désespérer malgré tous nos rêves.

HÉROÏQUE DÉFENSE DE PHALSBURG

DEPUIS LE 9 AOUT.

On sait qu'aucune précaution sérieuse n'avait été prise pour la mise en état de soutenir le siège des places de cette importance. Témoin ce qui est arrivé à Marsal. Tout était combiné uniquement en prévision de l'invasion du territoire ennemi.

Le lendemain de la bataille de Wœrth-Freischwiller fut publiée la fameuse dépêche : « L'armée de Mac-Mahon se replie en bon ordre ; elle va défendre les passages des Vosges. »

Un de nos amis, le comte L. suivait les opérations du corps d'armée réuni à Boulay et Saint-Avold. La connaissance des montagnes des Vosges, ses relations avec les braves guides qui en connaissent les moindres sentiers, et pourraient y renouveler les merveilles célébrées par les romans d'Erckman-Chatrin, lui firent penser qu'on pouvait facilement organiser tout un nouveau système d'action où le nombre et le canon des Prussiens leur seraient inutiles. Il accourut à Sarrebourg, dont Mac-Mahon était résolu à défendre les hauteurs ; mais l'ennemi avait tourné par Dieure et Château-Salins, et Mac-Mahon, menacé de voir couper toute ligne de retraite, descendit en toute hâte sur Blamont, Lunéville et Bayon.

Quand L. arriva à Kéning, l'armée française s'était écartée, et les feux qui brillaient devant lui étaient ceux des grands-gardes prussiens.

Sur la route déserte, deux officiers blessés, MM. F... du 3^e de ligne et d'A... du 47^e, de faisaient effort pour rattraper les dernières colonnes de notre armée. L... leur servit de conducteur, et ils lui racontèrent qu'à la bataille du 6, ils avaient été portés à l'hôpital de Phalsbourg, mais qu'ils avaient pansés par eux-mêmes et qu'ils avaient pu rejoindre Mac-Mahon, que corrir le risque d'être investis dans Phalsbourg, puis faits prisonniers avec une garnison insuffisante.

Si ces braves officiers ont survécu, ils sont sans doute maintenant prisonniers des Allemands, et Phalsbourg poursuit avec succès son héroïque défense.

Au moment où F... et d'A... le quittèrent il n'y avait avec des mobiles de la Meurthe que 150 hommes de troupes pour toute garnison. Mais des débandés de Freschwiller y arrivèrent de tous les corps ; et zouaves, turcos, cavaliers, de tout régiment prennent part depuis deux mois et demi, aux sorties des braves qui vont chercher leurs vivres dans les campements ennemis.

Ce sont les Prussiens qui les ravitaillent chaque jour.

Leurs convois de bestiaux ne peuvent pas suivre la route de Saverne à Sarrebourg, commandée par le feu de Phalsbourg sont obligés de prendre par les rudes sentiers du Rhétel, et c'est là que continuellement les vaillants Phalsbourgeois viennent enlever bœufs, moutons, chevaux.

Un jour, le 16 septembre, un brave garçon de Danne, qui ensuite s'est enfermé avec les défenseurs, trompant les convoyeurs prussiens, guidait juste sur les portes de Phalsbourg, qui n'aurait eu qu'à s'ouvrir pour le prendre, un immense troupeau de bœufs.

Malheureusement, la garnison, craignant de le voir rebrousser chemin et s'échapper, n'a pu modérer son impatience. Elle s'est élançée trop vite et n'a capturé que la tête.

Les assiégés rebutés, découragés, harcelés continuellement par derrière par des corps francs malheureusement peu nombreux à cause de la pénurie d'armes et de munitions, qu'on aurait dû avoir l'esprit de leur faire parvenir à tout prix et coûte que coûte,